

# Répercussions de la libre circulation sur les assurances sociales suisses

Dans le cadre de :

## Votation populaire du 27 septembre 2020

Date : 19.08.2020  
Domaine(s) : AVS, AI, PC, AC, Aide sociale

L'impact de l'immigration, en particulier en provenance de l'Union européenne<sup>1</sup> (UE) et de l'AELE, sur les assurances sociales suisses est analysé depuis plusieurs années dans un rapport du SECO<sup>2</sup>. Ces effets sont résumés dans la présente fiche d'information dans la perspective de la votation populaire du 27 septembre 2020 sur l'initiative dite de limitation de l'UDC qui vise à abolir l'Accord de libre circulation des personnes entre la Suisse et l'UE (ALCP).

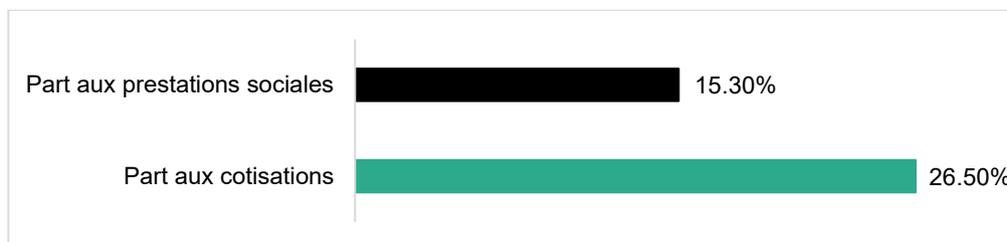
1<sup>er</sup> pilier en général

### Financement et prestations du 1<sup>er</sup> pilier

La participation des ressortissants de l'UE/AELE au financement du 1<sup>er</sup> pilier (AVS, AI, PC, APG) a augmenté depuis l'entrée en vigueur de l'ALCP. Elle est passée de 18,1 % des cotisations versées en 2000 à 26,5 % en 2017. Dans le même laps de temps, la contribution des Suisses<sup>3</sup> a fléchi de 76,4 % à 68,4 %. Le reste des cotisations est versé par les ressortissants d'États tiers.

Alors qu'ils ont versé 26,5 % des cotisations, les ressortissants de l'UE/AELE ont perçu 15,3 % de la somme globale des prestations individuelles. Dans le détail, ils ont bénéficié de 15,9 % de la somme des rentes AVS, de 14,9 % des rentes et des mesures de réadaptation de l'AI, de 10,5 % des prestations complémentaires et de 15,5 % des allocations pour perte de gain.

*Graphique : comparaison part des prestations du 1<sup>er</sup> pilier perçues par les ressortissants de l'UE/AELE et part des cotisations versées (source : OFAS)<sup>4</sup>*



<sup>1</sup> Union européenne : état au 1<sup>er</sup> janvier 2019 avec 28 États membres (AT, BE, BG, CY, CZ, DE, DK, EE, EL, ES, FI, FR, HR, HU, IE, IT, LT, LU, LV, MT, NL, PL, PT, RO, SE, SI, SK, UK).

<sup>2</sup> Seizième rapport de l'Observatoire sur la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'UE - Répercussions de la libre circulation des personnes sur le marché du travail et les assurances sociales, juin 2020

<sup>3</sup> Y compris les personnes naturalisées

<sup>4</sup> Répartition effectuée sur la base des statistiques les plus récentes (revenus soumis à l'AVS/AI : 2017, prestations en général versées en 2019).

Les ressortissants de l'UE/AELE contribuent aujourd'hui de façon déterminante au financement et à la consolidation du 1<sup>er</sup> pilier. Le versement actuel des cotisations ouvre naturellement un droit à des rentes qui devront être financées dans 30 à 40 ans.

Assurance-  
vieillesse et  
survivants AVS

### Nombre de bénéficiaires AVS et part des sommes versées

Les ressortissants de l'UE/AELE représentaient 34 % de tous les bénéficiaires de rentes AVS en 2019. Leurs rentes ne représentaient en revanche que 15,9 % de la somme de toutes les rentes versées. Seuls 7 % des ressortissants de l'UE/AELE ont une durée de cotisation complète et donc une rente vieillesse complète. Ils ne perçoivent généralement qu'une rente partielle qui correspond à leurs années d'assujettissement en Suisse. En comparaison, les Suisses sont 84 % à percevoir une rente complète.

### Effet sur le vieillissement démographique

L'AVS est financée par un système de répartition : les cotisations payées par la population active financent les rentes versées aux personnes à la retraite. Maintenir un rapport favorable entre actifs et retraités est donc primordial pour le financement de l'AVS. L'âge moyen des personnes ayant immigré en Suisse en 2017 était de tout juste 30 ans. Deux tiers des immigrés avaient entre 18 et 41 ans, selon l'Observatoire sur l'ALCP. Cela a permis d'augmenter et de rajeunir la population en âge de travailler avec pour effet de freiner le vieillissement démographique en Suisse.

Assurance-  
invalidité AI

### Nombre de bénéficiaires AI et part des sommes versées

En 2019, 247'200 rentes d'invalidité ont été versées, dont 72 % à des Suisses, 19 % à des ressortissants de l'UE/AELE et 9 % à des ressortissants des États tiers. Les rentes des ressortissants de l'UE/AELE représentaient 14,9 % de la somme de toutes les rentes versées. 29 % des rentiers AI de l'UE/AELE ont une rente complète, contre 65 % de Suisses.

Tableau : nombre de bénéficiaires de rentes AI, par nationalité (source : OFAS)

	2001	2004	2007	2010	2013	2016	2019
<b>Suisses</b>	162'270	183'529	188'606	190'628	184'409	178'830	178'290
<b>UE/AELE</b>	67'277	70'841	68'979	61'337	54'638	49'412	47'255
<b>États tiers</b>	19'968	28'831	31'978	27'562	26'073	23'477	21'655
<b>Total</b>	249'515	283'201	289'563	279'527	265'120	251'719	247'200

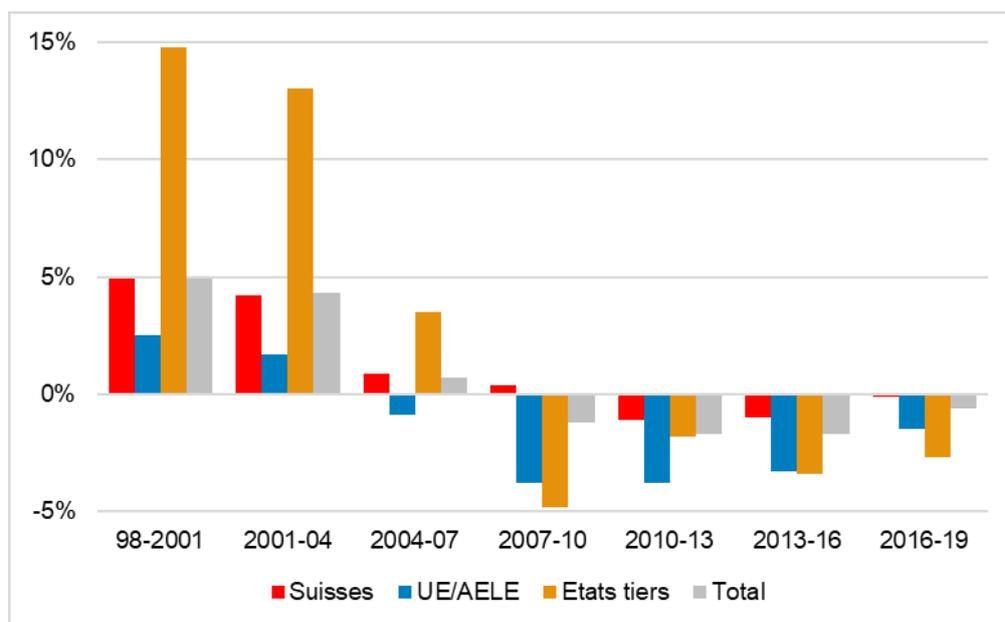
### Recul du nombre de rentes AI plus marqué pour les étrangers

L'ALCP n'a pas conduit à une hausse du nombre de bénéficiaires de rentes AI. Après un pic observé en 2005, le taux de croissance du nombre de rentiers a régulièrement diminué et, depuis 2011, tous les groupes de nationalités sont en recul. Cette tendance est plus prononcée pour les ressortissants étrangers que pour les Suisses.

Tableau : évolution moyenne du nombre de rentes AI, par nationalité (source : OFAS)

	98-2001	2001-04	2004-07	2007-10	2010-13	2013-16	2016-19
<b>Suisses</b>	4,9 %	4,2 %	0,9 %	0,4 %	- 1,1 %	- 1,0 %	- 0,1 %
<b>UE/AELE</b>	2,5 %	1,7 %	- 0,9 %	- 3,8 %	- 3,8 %	- 3,3 %	- 1,5 %
<b>États tiers</b>	14,8 %	13,0 %	3,5 %	- 4,8 %	- 1,8 %	- 3,4 %	- 2,7 %
<b>Total</b>	4,9 %	4,3 %	0,7 %	- 1,2 %	- 1,7 %	- 1,7 %	- 0,6 %

Graphique : évolution des taux de croissance du nombre de rentes AI, par nationalité (source : OFAS)



Prestations complémentaires PC

#### Droit aux prestations complémentaires

Les prestations complémentaires ne sont pas exportées, elles sont exclusivement versées aux personnes résidant en Suisse. En 2019, 19 % des bénéficiaires de rentes AV et AI provenant de l'UE/AELE résidaient en Suisse et avaient ainsi droit à des PC. Le nombre de ressortissants de l'UE/AELE retournant dans leur pays d'origine n'a cessé d'augmenter au cours de ces dernières années.

#### Nombre de bénéficiaires de PC et part des sommes versées

Fin 2019, 76 % des bénéficiaires PC étaient suisses, 12 % des ressortissants de l'UE/AELE et 12 % des personnes d'États tiers. En termes de répartition des sommes, 79 % ont été versées à des Suisses, contre 10 % pour chacun des deux autres groupes.

Tableau : nombre de bénéficiaires de prestations complémentaires, par nationalité (source : OFAS)

	2001	2004	2007	2010	2013	2016	2019
<b>Suisses</b>	168'190	183'407	195'525	213'611	230'534	243'171	256'558
<b>UE/AELE</b>	24'484	31'005	34'207	35'076	37'741	39'187	39'767
<b>États tiers</b>	13'169	20'378	26'900	28'461	32'472	36'236	40'698
<b>Total</b>	207'843	234'790	256'632	277'148	300'747	318'594	337'023

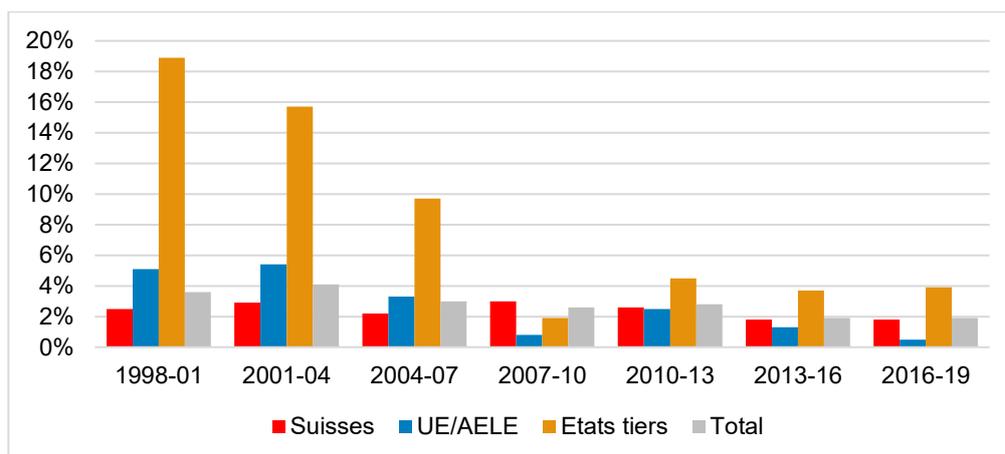
#### Taux de croissance inférieur pour les ressortissants UE/AELE

Le nombre de bénéficiaires de PC connaît une croissance marquée depuis plusieurs années avec toutefois des taux de croissance stables depuis plus de 10 ans. Depuis 2010, les taux de croissance des ressortissants des États de l'UE/AELE sont inférieurs à ceux des Suisses.

Tableau : taux annuel moyen de croissance des bénéficiaires de PC, par nationalité (source : OFAS)

	98-2001	2001-04	2004-07	2007-10	2010-13	2013-16	2016-19
<b>Suisses</b>	2,5 %	2,9 %	2,2 %	3,0 %	2,6 %	1,8 %	1,8 %
<b>UE/AELE</b>	5,1 %	5,4 %	3,3 %	0,8 %	2,5 %	1,3 %	0,5 %
<b>États tiers</b>	18,9 %	15,7 %	9,7 %	1,9 %	4,5 %	3,7 %	3,9 %
<b>Total</b>	3,6 %	4,1 %	3,0 %	2,6 %	2,8 %	1,9 %	1,9 %

Graphique : évolution des taux de croissance des bénéficiaires de PC, par nationalité (source : OFAS)



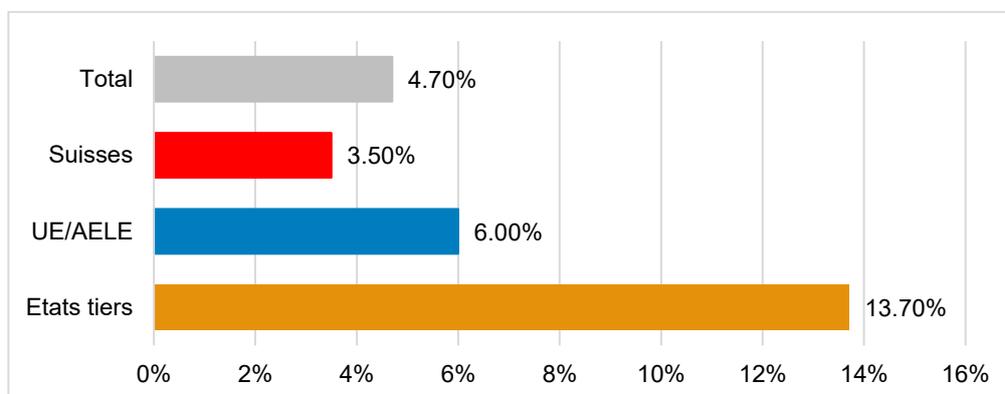
La progression légèrement plus soutenue que la moyenne du taux des ressortissants de l'UE juste après l'entrée en vigueur de l'ALCP est due à l'accès facilité aux prestations, ainsi qu'à la suppression du délai de carence prévus dans l'accord. L'important tassement de la croissance du nombre de bénéficiaires des États tiers est consécutif, d'une part, à la politique migratoire plus restrictive et, d'autre part, aux changements opérés dans le cadre de l'AI.

Assurance-  
chômage AC

#### Différences entre les travailleurs étrangers et les travailleurs indigènes en matière de risque de chômage

En Suisse, les travailleurs indigènes sont moins exposés au risque de chômage que la population étrangère. Depuis 20 ans, le taux de chômage des Suisses est resté à un niveau inférieur à la moyenne nationale. Les ressortissants de l'UE/AELE quant à eux ont un taux de chômage légèrement supérieur à la moyenne. Cette différence s'explique principalement par le fait que ces derniers sont surreprésentés dans les branches et les professions présentant des conditions de travail moins stables ou des contrats de travail saisonniers. Il convient toutefois de noter qu'aujourd'hui, le recrutement de main-d'œuvre peu qualifiée pour ce type d'activités est limité à l'UE/AELE. L'immigration en provenance d'États tiers est principalement liée au regroupement familial ou à l'asile, et non au marché du travail. Le taux de personnes sans aucune activité lucrative parmi les ressortissants d'États tiers est par conséquent très nettement supérieur à la moyenne.

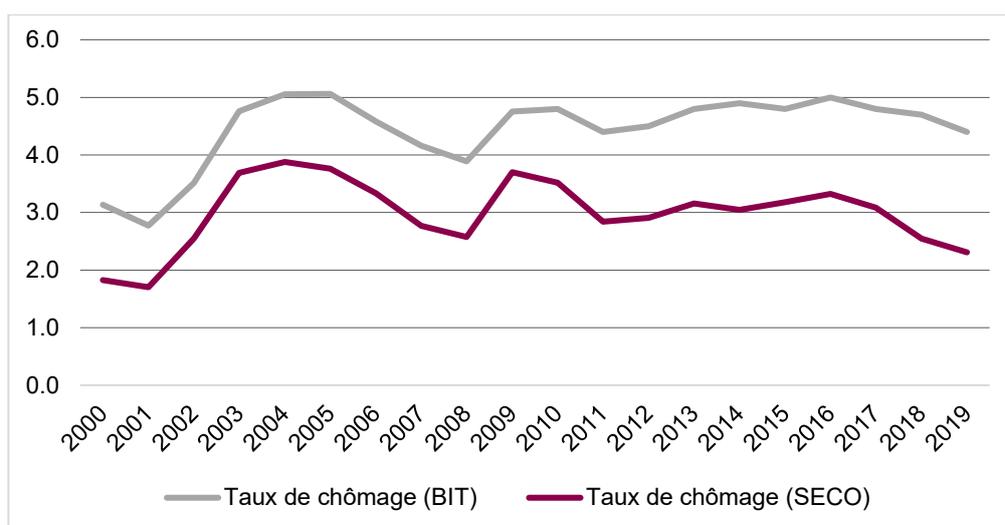
Graphique : taux de chômage au sens du BIT, moyenne 2010-2019, par nationalité (source : ESPA)



#### Effets de l'immigration sur l'évolution du chômage

Les craintes selon lesquelles les Suisses seraient évincés du marché du travail en raison de l'immigration sous le régime de l'ALCP n'ont pas été confirmées, selon l'Observatoire sur l'ALCP. La libre circulation est en vigueur depuis longtemps déjà et, depuis lors, le taux de chômage, tant au sens du BIT qu'au sens du SECO, a connu une évolution très similaire à celle de la conjoncture.

Graphique : Évolution à long terme du taux de chômage au sens du BIT et du taux de chômage au sens du SECO (source: ESPA, SECO)

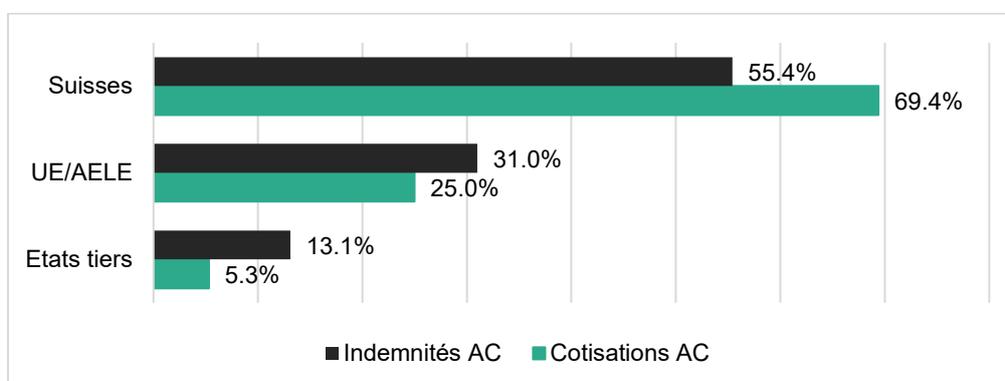


### Financement et prestations de l'assurance-chômage

Dans l'assurance-chômage, la participation aux cotisations des ressortissants de l'UE/AELE a augmenté en 10 ans, passant de 17 % en 2008 à 25 % en 2018. Dans le même laps de temps, la contribution des Suisses a reculé de 77 % à 69,4 %. Le reste des cotisations est versé par les ressortissants des États tiers.

Alors qu'ils ont versé 25 % des cotisations en 2018, les ressortissants de l'UE/AELE ont reçu 31 % du total des indemnités chômage<sup>5</sup>.

Graphique : comparaison part des recettes de l'AC et des dépenses liées aux IC (y compris rétrocessions et remboursements), par nationalité, en 2018 (source : OFAS, SECO)



Aide sociale

### Droit à l'aide sociale<sup>6</sup>

Les ressortissants de l'UE/AELE sont en principe autorisés à demander des prestations de l'aide sociale : ils bénéficient du même traitement que les citoyens suisses dans la mesure où ils disposent d'une autorisation de séjour ou d'un permis d'établissement. Une éventuelle perception de l'aide sociale ne constitue par ailleurs pas un motif pour révoquer une autorisation valable. En revanche, dans certaines circonstances, cette raison peut être suffisante pour refuser de prolonger une autorisation. Sont exclues de l'aide sociale les personnes qui se sont rendues en Suisse pour y trouver un emploi.

<sup>5</sup> Il n'est pas possible d'évaluer les autres prestations des caisses de chômage ou des offices régionaux de placement, de même que les mesures de marché du travail ou les indemnités en cas de réduction des horaires de travail.

<sup>6</sup> Il s'agit ici de l'aide sociale économique. L'aide sociale dans les domaines de l'asile et des réfugiés n'est pas incluse.

### Nombre de bénéficiaires de l'aide sociale et taux d'aide sociale

En 2018, 272'738 personnes ont recouru à l'aide sociale, dont 52,4 % de Suisses, 14,7 % de ressortissants de l'UE/AELE et 32,9 % de ressortissants d'États tiers.

Tableau : nombre de bénéficiaires de l'aide sociale depuis 2009, par nationalité (source : OFS)

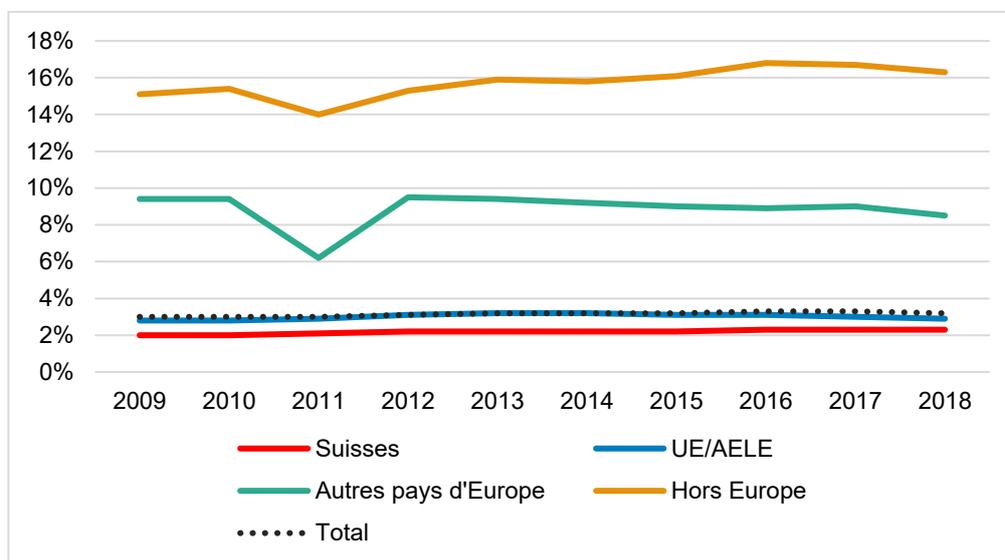
	2009	2011	2013	2015	2016	2017	2018
<b>Suisses</b>	123'029	127'240	135'647	139'255	141'960	145'233	143'054
<b>UE/AELE</b>	30'199	33'106	38'724	40'854	41'881	41'809	40'007
<b>États tiers</b>	76'791	75'787	82'821	85'517	89'432	91'303	89'677
<b>Total</b>	230'019	236'133	257'192	265'626	273'273	278'345	272'738

Les Suisses présentent un risque moins élevé de recourir à l'aide sociale que les étrangers. La part des ressortissants de l'UE/AELE à l'aide sociale est légèrement supérieure à celle des Suisses, mais largement inférieure à celle des ressortissants d'États tiers. En 2018, le taux d'aide sociale des Suisses s'élevait à 2,2 %, contre 2,9 % pour les ressortissants de l'UE/AELE ou 6,1 % pour l'ensemble des étrangers (UE/AELE/États tiers).

Tableau : taux annuel d'aide sociale depuis 2009, par nationalité (source : OFS)

	2009	2011	2013	2014	2015	2016	2018
<b>Suisses</b>	2.0%	2.1%	2.2%	2.2%	2.2%	2.3%	2.2%
<b>UE/AELE</b>	2.8%	2.9%	3.2%	3.2%	3.1%	3.1%	2.9%
<b>Europe (sans UE/AELE)</b>	9.4%	9.4%	6.2%	9.5%	9.4%	9.2%	8.5%
<b>Hors Europe</b>	15.1%	15.4%	14.0%	15.3%	15.9%	15.8%	16.3%
<b>Total</b>	3.0%	3.0%	3.2%	3.2%	3.2%	3.3%	3.2%

Graphique : évolution des taux d'aide sociale, par nationalité (source : OFS)



Les bénéficiaires de l'aide sociale sont répertoriés par nationalité depuis 2009 seulement. Il n'est donc pas possible de comparer la situation à celle prévalant avant l'ALCP.

#### Versions linguistiques de ce document

Hintergrunddokument "Auswirkungen der Freizügigkeit auf die schweizerischen Sozialversicherungen"  
 Scheda informativa "Ripercussioni della libera circolazione sulle assicurazioni sociali svizzere"

**Sources**

SECO : [Rapports de l'Observatoire sur la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'UE](#). [www.seco.admin.ch](http://www.seco.admin.ch) > Services et publications > Publications > Travail > Libre circulation des personnes et Relations du travail > Rapports de l'Observatoire - Répercussions de la libre circulation des personnes

OFS : [Enquête suisse sur la population active \(ESPA\) - données sur le chômage](#). [www.bfs.admin.ch](http://www.bfs.admin.ch) > Trouver des statistiques > Travail et rémunération > Chômage, sous-emploi et places vacantes > Chômeurs au sens du BIT

OFS : [Statistique des bénéficiaires de l'aide sociale](#). [www.bfs.admin.ch](http://www.bfs.admin.ch) > Trouver des statistiques > Sécurité sociale > Aide sociale > Bénéficiaires de l'aide sociale > Aide sociale économique

OFAS : [Statistiques des assurances sociales](#). [www.bsv.admin.ch](http://www.bsv.admin.ch) > Publications & services > Statistiques

**Contact**

Office fédéral des assurances sociales OFAS

Communication

+41 58 462 77 11

[kommunikation@bsv.admin.ch](mailto:kommunikation@bsv.admin.ch)